



STAGE D'AVRIL - SCO ORVAULT BASKET

Les stages sont seulement ouverts aux joueurs licenciés (SCO ou autre club FFBB).

Cochez la catégorie du joueur et les dates des journées de stage souhaitées :

Vacances de Printemps

Catégorie :

U9 ou U11 ou U13

U13 ou U15 ou U18 ou U21

Journée(s) :

lundi 14 avril mardi 15 avril

mercredi 16 avril, avec sortie laser game

(Nombre de place limité)

jeudi 17 avril vendredi 18 avril

INSCRIPTION :

Nom (joueur):

Prénom (joueur).....

N° de Tél en cas de besoin (Parents):

AURORISATION DE SORTIE :

J'autorise mon enfant à pouvoir sortir à la pause du midi tous les jours de stage : OUI ou NON

J'autorise mon enfant à pouvoir rentrer seul tous les jours de stage : OUI ou NON

CALCUL DU REGLEMENT :

Nombre total de jour(s) : jour(s) X 13 €uros =€

Si session laser game 16 avril ajouter 20 €uros =€

TOTAL =€

À régler par chèque à l'ordre du **SCO Orvault Basket**

Fiche d'inscription à déposer au bureau du club, sous enveloppe précisant :

la mention "stage" + le(s) nom(s) des enfant(s) + catégorie

Signature (Parent),

attestant la lecture et acceptation du règlement intérieur joint.



REGLEMENT STAGE DE BASKET SCO ORVAULT

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **IMPORTANT** : les inscriptions doivent être impérativement confirmées 8 jours avant le 1er jour du stage
- Le paiement doit être **IMPÉRATIVEMENT** fait à l'inscription. Une inscription sans paiement n'est pas valable
- Un min de 8 joueurs/jour est requis sous réserve d'annulation et un max de 20 joueurs/jour.
- Les stages **sont seulement ouverts aux joueurs licenciés (SCO ou autre club FFBB)**.
- Vous n'êtes pas obligé de contribuer au fonctionnement d>HelloAsso : Cliquez sur "Modifier" et cochez "Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso" puis "Enregistrer".

2 - CONSIGNES D'ORGANISATION

- Une pause pique-nique est encadrée sur place, avec un micro-ondes à disposition
- Le pique-nique est à fournir par les familles
- Durant cette pause, les jeux de société et cartes sont autorisés.

3 - RÈGLEMENT INTERNE (**IMPORTANT**)

- La sortie des mineurs pendant la pause déjeuner n'est autorisée que si l'un des parents a envoyé un message sur le groupe Whatsapp de la catégorie ou sur papier, déchargeant le club de toute responsabilité.
- Chaque parent doit accompagner son enfant dans la salle afin de vérifier que l'encadrant est bien présent
- Chaque parent doit venir chercher son enfant dans la salle. Si vous souhaitez autoriser votre enfant à sortir seul, l'un des parents doit envoyer un message sur le groupe Whatsapp de la catégorie ou sur papier, déchargeant le club de toute responsabilité.
- Le pique-nique est à fournir par la famille